

Commune de La Mouche

Le patrimoine arboré de l'enclos-village de La Mouche



La haie de buis taillée, limite de l'enclos-village de l'église Saint-Martin et bordure du chemin vers la vallée où croissent des peupliers.

Arbres
et paysage

Conseil Patrimoine Arboré septembre 2021

Cette intervention du c.a.u.e. de la Manche s'inscrit dans le cadre d'une mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sollicitée par la commune de La Mouche au sujet du paysage et des espaces publics où les arbres ont un rôle important (Regard(s) Décryptage(s) Action(s)). Étant une démarche de conseil et de sensibilisation, elle ne doit pas être considérée comme opérationnelle. Les réflexions et actions proposées permettent à la commune, préalablement à des travaux, et dans le lien avec l'ensemble des composantes de l'enclos paroissial de l'église Saint-Martin (église, cimetière, patrimoine funéraire, espaces publics...), d'engager une démarche de valorisation du patrimoine arboré, en la confiant à des professionnels (expert en arboriculture ornementale et foresterie urbaine) dans le cadre d'une Commande publique élargie, dans un objectif de préservation dans le temps long de la vie d'un arbre.

Arbres et paysage

Conseil Patrimoine Arboré

mars 2021

Suite à la sollicitation de la commune de La Mouche au sujet de l'église Saint-Martin et du projet concernant un cimetière paysager attenant à son enclos, il a été proposé d'élargir le Regard(s) au paysage et aux espaces publics de la commune dont les arbres sont une composante significative.

Etaient présents à la réunion du 8 mars 2021 :

Pour la mairie de La Mouche:

- . Mme Marie-Claude CORBIN, maire
- . Mme Cécile JOUIN, conseillère municipale

Pour le C A.U.E. de la Manche :

- . Mme Stéphanie LANGEVIN, paysagiste-conseiller
- . M. Arnaud DOLLEY, urbaniste-conseiller

Un échange en mairie précédant la visite a permis d'engager les observations du point de vue des espaces publics, de leur entretien et du grand paysage. Ainsi, les arbres de l'enclos de l'église Saint-Martin ont été observés à l'échelle du paysage et du point de vue de leur devenir, beaucoup d'arbres ayant été plantés depuis 30 à 40 ans.

Arbres villageois et champêtres, arbres-compagnons

Village de La Mouche



Les *Thuja plicata* accompagnent l'église, l'ancrant dans le relief, à l'extrémité orientale de l'enclos.



L'*Araucaria araucana* a trouvé place par le don d'un habitant de la commune. C'est inattendu et heureux, fort en symbole, tant cet arbre est extraordinaire et qu'ici il est bien !



L'allée de hêtres communs en direction du portail occidental de l'église Saint-Martin



L'allée de hêtres communs en direction de la façade méridionale de l'église Saint-Martin



L'arbre-mémoire en mémoire d'une plantation, œuvre des habitants du village



L'if d'Irlande, arbre-symbole



Les houx en épaulement de la croix de chemin



Les arbres persistants du parc de l'ancien presbytère animent la silhouette du village. Ils dialoguent avec les arbres persistants de l'enclos et attendent le désespoir des singes !

Conseil patrimoine arboré - Regard(s) La Mouche



Ces saules têtards constituent un patrimoine remarquable relatif au lieu, à leur silhouette, leur architecture et leurs usages. Ces arbres témoignent d'une culture. Ils doivent être protégés et valorisés pour ce



La haie taillée de buis est une structure du paysage de l'enclos

A protéger, préserver, valoriser. Elle est précieuse.



Arbre de haut-jet



Fenêtre sur le paysage de la vallée où se développe la peupleraie



Paysage des rameaux des saules au printemps, brillances du paysage.



La haie taillée de buis est une structure faisant la limite de l'enclos à l'Est, appuyant le regard vers le paysage, et surtout assurant la tenue des terres.



Elle accompagne une perspective vers le paysage de la vallée que barre une ancienne barrière de champ qu'il serait intéressant de restaurer dans le soin de préserver l'idée du lien et du chemin.

Conseil patrimoine arboré - Regard(s) La Mouche

L'if commun, arbre-symbole



Arbre sacré, l'if commun est un compagnon des hommes, des lieux et des paysages.

Des arbres-compagnons, des arbres-symboles et des arbres-vies

Le village de La Mouche a accueilli des arbres dans la composition de ses espaces publics, donnant naissance à des lieux, les arbres étant les grands compagnons du paysage. La croix de chemin a trouvé l'ados d'un groupe de houx (*Ilex aquifolium*), le jardin du souvenir s'est installé face au paysage, à côté de l'if planté en 2000, le petit espace vert pincé entre la réserve incendie et le parc de l'ancien presbytère a pris la lumière au regard du désespoir des singes ! Cheminer dans La Mouche, c'est être accompagné d'arbres dont l'ancrage fait l'objet d'un soin par le jardinier offrant ses services à la commune. L'ensemble est entretenu avec beaucoup de soin et d'intelligence et doit être accompagné en ce sens, les arbres ici mettant en lien les espaces de la commune (allée de hêtres communs) et racontant des histoires. Ce patrimoine arboré oscille entre les arbres du village pour lesquels les arbres persistants s'inscrivent dans le lien avec l'église Saint-Martin, son enclos et le patrimoine funéraire (croix de chemin), les autres arbres étant des arbres caduques. Ces arbres du village s'expriment par leur diversité ou leur caractère botanique, ces essences ne se développant pas naturellement dans le paysage environnant, ou plus rarement. Par conséquent, ils constituent une surprise, une découverte et complètent le tableau des arbres champêtres dont on devine la silhouette dans le paysage. Dans cet esprit, les saules taillés en têtard (saule cendré, *Salix cinerea*), établissent un lien avec les arbres des haies et révèlent le caractère frais à humide du lieu qu'ils occupent. Ils sont connectés au paysage des prairies humides situées en contrebas et témoignent de la haute valeur environnementale de ce paysage, de sa fonction à l'échelle du territoire par la présence de la station de captage d'eau potable. De plus, ils réveillent le lieu de leurs chatons quand la nature est encore endormie.

Le désespoir des singes, arbre venu d'ailleurs



Le désespoir des singes interpelle par son architecture. Cette espèce est inscrite sur la liste rouge des espèces menacées (UICN)

Le paysage actuel et en devenir



Le paysage actuel est ouvert sur le paysage du fond de vallée et du coteau bocager. Toutefois, il évoluera.

Un patrimoine arboré en développement

Le patrimoine arboré est relativement jeune, à la mesure du développement de la commune, de l'accueil de nouveaux habitants et de l'aménagement des espaces publics. C'est un point spécifique à prendre en considération. Les arbres ou structures végétales les plus anciennes sont la haie de buis taillée au Nord-Est de la commune et une haie taillée mêlant aubépines, prunelliers... en surplomb de l'allée de hêtres remontant vers le calvaire. Ces deux ensembles sont caractéristiques des haies formant les clôtures des jardins ou des lieux. Les saules têtards sont les témoins d'une pratique rurale ancestrale correspond à la taille des arbres pour prélever du bois de chauffe, probablement du bois pour alimenter un fournil (à préciser dans l'échange avec l'agriculteur et/ou l'ancien propriétaire) ou faire de la vannerie.

Le paysage dans les années 50



Un paysage en mutation

Les arbres ancrent les paysages par leurs permanences et leurs architectures, leurs silhouettes, leurs présences. Ainsi, le paysage après-guerre était riche des vergers de fruitiers accompagnant les fermes. Aujourd'hui, il se structure progressivement autour des prairies humides et probablement sous l'influence de la station de captage d'eau potable. Peu à peu, la peupleraie prend place dans le paysage, faisant évoluer les perceptions depuis l'enclos-village paysage de La Mouche.

La haie de buis de l'enclos



La haie de buis taillées est patrimoniale.

Un patrimoine arboré à enrichir dans ses liens avec le paysage et au rythme du village, ses histoires et ce qu'il veut partager aujourd'hui et demain

La qualité observée en termes d'essences d'arbres est à poursuivre, au fil des réflexions, au fil des aménagements, en ponctuations. Planter un arbre est un projet à part entière considérant le choix de l'essence adaptée au contexte et à la recherche de sens. L'arbre de la Liberté, les houx de la croix de chemin et même le désespoir des singes ont trouvé place dans le paysage, après une recherche, même induite ! Cette démarche est intéressante et mérite d'être poursuivie, pas à pas, arbre après arbre, au rythme de la vie de la commune. Il est important aussi de veiller aux arbres et structures végétales plus anciens, ancestraux et prometteurs comme cet arbre de haut-jet.

Paysage à la lisière de l'allée de hêtres



Cette allée doit faire l'objet de toutes les attentions au regard de l'évolution du climat.

Un patrimoine arboré à accompagner dans son développement

Les jeunes arbres doivent faire l'objet de tailles de formation pour accompagner leur développement et apporter quelques adaptations liées à leur contexte (circulation, passage). Ces tailles sont importantes et doivent être engagées avec soin et dans le respect de la physiologie de ces arbres en pleine croissance. Ces tailles n'ont pas pour objet la production de bois, mais bien l'adaptation de leur architecture à leur contexte, induisant des choix pour privilégier un axe par exemple.

Intégrer les mutations du paysage et de l'Environnement

Le patrimoine arboré étant jeune, il est important de le considérer dans le champ de l'évolution du climat. Ainsi, les hêtres communs pourraient souffrir de cette évolution, induisant chez les arbres des pathologies qui accéléreront leur vieillissement contribuant à leur dépérissement. L'avenir est un thème de travail trouvant aussi son lien avec le développement du patrimoine arboré et l'évolution du paysage environnant, notamment par la présence des arbres ! Ainsi, le paysage de l'enclos-village devra intégrer le développement de la peupleraie qui constituera un front boisé renforçant la perspective visuelle vers le coteau à l'Est et l'usine d'eau potable. C'est un point que le projet de paysage devra accompagner en créant des fenêtres et s'interrogeant sur la nature du végétal dans la partie consacrée au cimetière paysagé... Pourquoi pas des arbustes dans leur diversité extraordinaire et, pour constituer une limite intégrant la station de captage d'eau potable, une haie bocagère ?!!! Arbustes et arbres offrent un volume, une protection et des variations par leurs feuillages magnifiques, leurs fructifications, leurs floraisons merveilleuses.

Peupleraie au contact de l'enclos



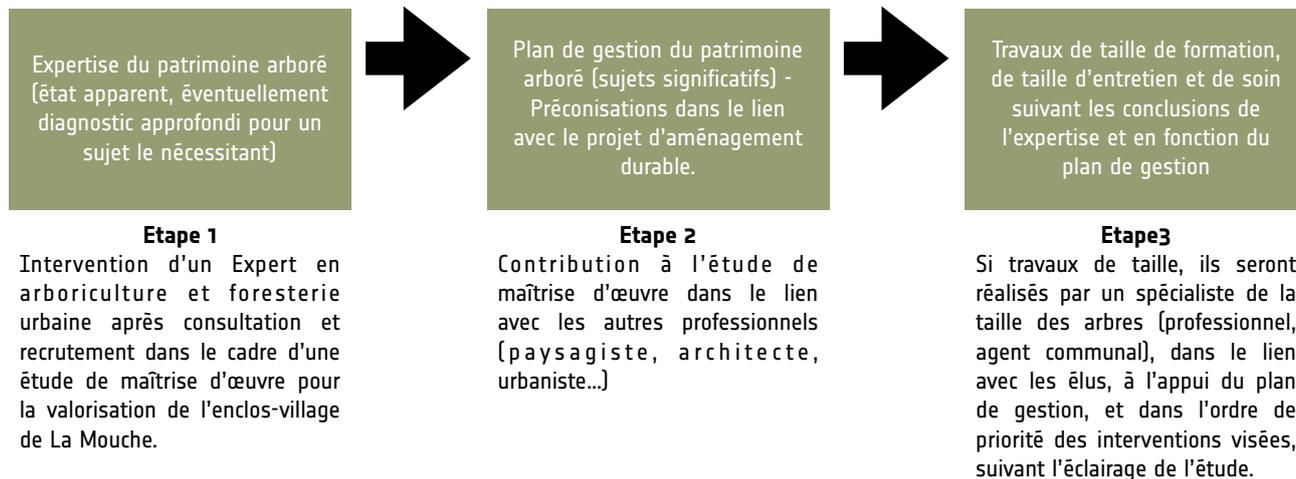
La peupleraie accompagnera, par son développement, une évolution de la perception du paysage.

Vue depuis l'enclos vers le lieu de projet



La Mouche a une histoire avec les arbres, comme les recherches de Jacky BRIONNE (Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine du Val de Siègne / Fédération Normande pour la Sauvegarde des Cimetières et du Patrimoine Funéraire) le révèlent. Ainsi, en 1849, le Conseil de Fabrique restitue le fait d'abattage de 24 arbres à la hache dans le lieu. Egalement, en 1920, 1 clôture végétale remplacée par une balustrade de béton armé. Ces présences végétales arbustives et arborées ont épaulé l'église Saint-Martin pendant des siècles, absorbant les souterraines et de surface, avec l'herbe, et protégeant l'édifice et le lieu des vents d'Ouest / Sud-Ouest / Nord-Ouest. L'Histoire est à considérer pour l'avenir, le caractère du lieu prévalant [présence d'eau en sous-sol].

Il est conseillé d'entreprendre un plan de gestion du patrimoine arboré de la commune à partir d'un état apparent : Comprendre un arbre ou un groupe d'arbres, son développement, son vieillissement, c'est aussi observer le milieu physique dans lequel il vit. C'est assez complexe et les enjeux sont importants en termes de patrimoine, de perception de la commune, du territoire et d'attachement des habitants. Il est conseillé ici d'accompagner le projet d'aménagement durable de l'enclos paroissial par un plan de gestion des arbres et structures végétales, dans le sens de sa composition paysagère. Ainsi, le patrimoine arboré de la commune de La Mouche, par son caractère diversifié et en devenir, pourrait bénéficier de cet épaulement professionnel pour définir les actions préventives liées aux essences et aux problématiques déjà identifiées pour celles-ci (Buxus sempervirens, Fagus sylvatica), les principes de taille de formation (If commun), et d'entretien (Salix cinera en taille têtard) pour consolider le patrimoine arboré et accompagner son entretien sur le long terme, à l'échelle de la vie d'un arbre.



Un expert compétent en arboriculture ornementale et foresterie urbaine établit un diagnostic sanitaire et mécanique approfondi d'un arbre ou d'un groupe d'arbres en détaillant :

- Sa filiation (genre, espèce, variété), ses caractéristiques physiques,
- Une évaluation de l'âge de l'individu ou du groupe d'arbres,
- Une description précise de son aspect général (racines / collet + tronc + houppier),
- L'analyse du milieu et du contexte réglementaire,
- L'analyse de son adaptation au milieu, la compréhension de son développement,
- Son état de santé général, son stade physiologique, sa mécanique, l'identification des agents pathogènes et toxiques, des conséquences éventuelles de récents travaux à ses abords.

Il prévoit les actions à mener au niveau du sol (racines, collet), du tronc et de la couronne (charpentières, branches, ramification) en fonction de l'état apparent ou diagnostic sanitaire et mécanique. Selon les cas, il peut être envisagé un périmètre de protection des racines et collet nécessitant un aménagement paysager, la taille adaptée de branches pour accompagner son développement dans le lieu... **Ce professionnel rédige un rapport de synthèse illustré (photographies, plans...) qui renseigne sur l'état de l'arbre ou groupe d'arbres et vaut expertise dans le cas d'un diagnostic approfondi. Il peut être archivé, constituer un guide sur une décennie et une pièce de la mémoire de la commune, l'objectif étant, à l'appui de ses conclusions, de le protéger comme être vivant, élément patrimonial et paysager, milieu écologique corrélé à l'édifice, son architecture, le lieu, ses ambiances. L'if de La Mouche est un jeune individu que cette action d'expertise entend préserver et accompagner dans le temps. La haie de buis est un élément patrimonial structurant de l'enclos que cette action d'expertise doit permettre de pérenniser par des actions préventives visant la lutte biologique, y compris en enrichissant le projet d'aménagement paysager (choix des structures végétales favorisant la biodiversité, en particulier la présence de prédateurs).**

L'expertise du patrimoine arboré peut conduire à des travaux de taille de formation qui seront esquissés graphiquement, permettant d'identifier les axes à tailler, également des schémas permettant d'identifier les principes des tailles de formation et tout autre ressource servant de guide. Il est conseillé de prévoir, dans la mission, une réunion publique et une rencontre avec l'agent communal ou l'entreprise en charge des travaux de taille si elles interviennent. Ce cadre général d'intervention décrit ici-présent sera adapté au contexte. Toutefois, il constitue une base de réflexion à la rédaction de la consultation de maîtrise d'œuvre recherchant une vision élargie à l'échelle de l'enclos paroissial et transversale à l'ensemble de ses composantes (église, patrimoine arboré, patrimoine funéraire, scénographie et fonctionnalités du cimetière...), dans le lien avec le village. Bénéficier du domaine d'intervention de ce professionnel, c'est aussi accompagner un projet de végétalisation en intégrant les questions environnementales (protection de l'édifice et du lieu contre l'action des intempéries et de l'ensoleillement, évolution du climat...) et les conditions du milieu (sol, sous-sol). Dans l'accord-cadre, sont prévues des journées techniques permettant au professionnel d'échanger avec le jardinier de la commune pour leur permettre de co-construire 1 programme d'entretien par exemple.